

--

## Examens pratiques et contrôles de compétences pour les licences planeurs SPL

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1ère tentative<br><input type="checkbox"/> 2ème tentative | <input type="checkbox"/> Initiale<br><input type="checkbox"/> Contrôle de compétences<br><input type="checkbox"/> Conversion de licences pays tiers |
|--|---|

Complétez toutes les cases de ce formulaire en **MAJUSCULES** (sauf courriel)

Candidat(e)		
Nom :	Prénom :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Nationalité :
Courriel :	N° de téléphone :	

2. Organisme de formation	
Nom de l'organisme de formation :	Numéro de l'organisme de formation :
Date de la fin de formation du candidat :	Nom et prénom du RP :
Numéro FI du RP :	Signature RP :

3. Vol(s) d'évaluation					
Type de planeur :	Immatriculation :				
Date :	Trajet :	Temps de vol :	Nombre d'atterrissages :		
Moyen de lancement :	<input type="checkbox"/> Treuil	<input type="checkbox"/> Aérotracté	<input type="checkbox"/> Planeur autonome	<input type="checkbox"/> Voiture	<input type="checkbox"/> Elastique

Résultats : en cas de réussite, mettre ses initiales ; en cas d'échec, mettre ----- ; dans les autres cas, laisser la case vide

Sections de l'évaluation	1		2 (A)		2 (B)		2 (C)		3		4	
	Tentatives	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>
(a)												
(b)												
(c)												
(d)												
(e)												
(f)												
(g)												
(h)												
Résultat de la section												

Commentaires en cas d'ajournement et programme d'entraînement demandé :

--

<b>J'atteste :</b>
<input type="checkbox"/> Avoir reçu du candidat les informations concernant son expérience et l'instruction suivie, et constaté que lesdites expérience et instruction satisfont aux exigences de l'examen (SFCL.130).
<input type="checkbox"/> Que toutes les manœuvres et tous les exercices requis ont été effectués ainsi qu'une information relative à l'examen (SFCL145, AMC1SFCL145) ; que les questions orales relatives à l'extension des privilèges de la SPL au TMG ont été posées (SFCL 150)
<input type="checkbox"/> J'atteste remplir les critères d'expérience récente en qualité de pilote commandant de bord (SFCL.155 c) et d) et SFCL.160) et en qualité d'instructeur (SFCL.360).

1ère tentative	<input type="checkbox"/> Réussite	<input type="checkbox"/> réussite partielle	<input type="checkbox"/> Echec
2ème tentative	<input type="checkbox"/> Réussite	<input type="checkbox"/> Echec	
Nom et prénom de l'examineur :	Numéro d'examineur :		
Signature de l'examineur :	Signature du candidat :		

SECTION 1 OPÉRATIONS AVANT LE VOL ET DÉCOLLAGE		SECTION 2 (C) DEPART AUTONOME (à l'exclusion des TMG)	
a	Visite prévol du planeur et inspection journalière, documentation, NOTAM et exposé météorologique	a	Respect des instructions ATC
b	Vérification des limitations de masse et centrage et calcul des performances	b	Procédures de départ de l'aérodrome
c	Vérification de la navigabilité	c	Roulement initial, décollage et montée initiale
d	Vérifications avant décollage	d	Surveillance extérieure et bon comportement du pilote pendant le décollage.
e	Questions orales	e	Panne moteur simulée après le décollage
<b>SECTION 2 METHODE DE LANCEMENT</b> Note: au moins une des trois méthodes de lancement sera entièrement démontrée lors de l'examen pratique		f	Arrêt et rentrée du moteur
		<b>SECTION 3 MANIABILITE</b>	
<b>SECTION 2 (A) LANCEMENT A L'AIDE D'UN TREUIL OU D'UN VEHICULE</b>		a	Maintien du vol rectiligne : contrôle de l'attitude (assiette et inclinaison) et de la vitesse
		b	Virages à moyenne inclinaison (30° d'inclinaison), surveillance extérieure et évitement des collisions
a	Signaux avant et pendant le lancement, y compris les messages au conducteur de treuil	c	Virages vers des caps prédéterminés, à l'aide de repères extérieurs et à l'aide du compas
b	Trajectoire adéquate de treuillage,	d	Vol à forte incidence (vitesse critique basse)
c	Incidents de treuillage simulés (Durant la treuillée ou en vol libre)	e	Décrochage en configuration lisse et récupération
d	Conscience de la situation	f	Évitement de l'autorotation et récupération*
<b>SECTION 2 (B) REMORQUAGE PAR AVION</b>		g	Virages serrés (45° d'inclinaison), surveillance extérieure et évitement des collisions
		h	Navigation en local de l'aérodrome et conscience de la situation
a	Signaux avant et pendant le remorquage, y compris les signaux au pilote remorqueur ou les communications avec celui-ci en cas de problèmes	<b>SECTION 4 CIRCUIT, APPROCHE ET ATERRISSAGE</b>	
b	Roulement initial, décollage et montée initiale	a	Procédure d'intégration dans le circuit d'aérodrome
c	Interruption du remorquage (simulation uniquement ou discussion)	b	Évitement des collisions : procédures de surveillance extérieure
d	Position correcte en ligne droite et en virage	c	Vérifications avant atterrissage
e	Position incorrecte et récupération	d	Circuit, contrôle de l'approche et atterrissage
f	Procédure correcte de largage	e	Atterrissage de précision (simulation de l'atterrissage hors aérodrome sur terrain court)
g	Surveillance extérieure et bon comportement du pilote pendant le remorquage	f	Atterrissage vent traversier si conditions appropriées
*Dans le cas où le planeur ne permet pas de développer la leçon sur l'autorotation et sa récupération ou si les conditions météorologiques ne le permettent pas, le candidat devra démontrer ses compétences sur ces questions au travers d'une discussion avec l'examineur			

**En cas de réussite** (toutes les sections utilisées sont remplies avec les initiales de l'examineur) :

L'examineur remettra au candidat une attestation provisoire qui sera valable pour une période maximale de 8 semaines dans l'attente de la délivrance de la licence.

**En cas de réussite partielle** (une seule section est en échec) :

L'examineur utilisera le même compte-rendu, ne remplira que la section échouée et conclura soit par une réussite, soit par un échec.

**En cas d'échec** (plusieurs sections sont marquées en échec, ou tous les items ne sont pas remplis) :

L'examineur renseigne la case échec.

## ATTESTATION PROVISOIRE

conforme au règlement (UE) n° 1178/2011 - Annexe VI - ARA.FCL.215(d)

Je soussigné(e) :  Mme  M .....

N° de licence Part-(S)FCL .....

atteste que Mme, M .....

N° de licence .....

remplit toutes les conditions pour prétendre à :

La délivrance de la licence de pilote de planeur SPL, et pour en exercer les privilèges avec la méthode de lancement suivante .....

La délivrance de la mention suivante sur la licence SPL :

- Aérotracté ;
- Treuil ;
- Autonome (Décollage autonome) ;
- Véhicule ;
- Sandow (Élastique) ;
  
- Motoplaneur (TMG) ;
- Remorquage de planeur par motoplaneur (TMG) ;
- Vol de nuit (TMG uniquement) ;
- Vol acrobatique de Base ;
- Vol acrobatique Avancé ;

La levée de restriction emport de passagers (Le candidat justifie de 10 heures de vol ou 30 lancements ou décollages/atterrissages en tant que PIC sur planeurs après délivrance de la SPL) ;

La levée de restriction campagne « Vol local » (Cf. §1.3.1 de l'arrêté du 31 juillet 81 modifié) ;

Cette attestation est valide pendant une période maximale de 8 semaines, dans l'attente de la délivrance, ou de la mention, sur la licence.

Date d'effet : ..... / ..... / 20.....

Date de fin de validité : ..... / ..... / 20.....

Signature du candidat :

Signature de l'examineur :